

Le Collège de Médecine des Pays de Loire a pour but de rassembler l'ensemble des acteurs d

De façon plus spécifique [les missions du Collège](#) sont :

- Définir et promouvoir la médecine d'urgence, son organisation, son cadre et sa spécificité,
- Veiller à la qualité de la formation initiale et continue à l'urgence et promouvoir cet enseignement,
- Participer à l'élaboration des procédures de prise en charge des patients en urgence et en assurer la promotion,
- Etre partie prenante dans l'élaboration et l'évaluation de l'assurance qualité,
- Collaborer aux programmes de recherche en matière de prise en charge des urgences,
- Assurer la représentativité des acteurs de l'urgence en Pays de Loire vis à vis des autres partenaires tant au niveau régional, national qu'international.



Ce site web est l'organe de communication officiel du Collège sur Internet.
Il est complété par une [liste de diffusion d'e.mail](#) .